



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**

communion luthérienne et réformée

Pentemont-Luxembourg

Secrétariat : **EPUPL - 58 rue Madame, 75006 Paris - Tél. : 01 45 48 13 50 - Courriel : contact@epupl.org - Site
Internet : www.epupl.org**

Procès-Verbal de Assemblée générale du 11 mai 2025

De l'association culturelle

de l'Église Protestante Unie de Pentemont-Luxembourg

[Tapez ici]



Assemblée Générale du dimanche 11 mai 2025 à 9h au temple de Pentemont

Présence à L'AG 2025 : 112 membres de l'association culturelle présents ou représentés

Après la prière dite par la pasteur Sophie Ollier et les mots de bienvenue des présidents de l'EPUPL et de ELP, Charlotte Perrain, Présidente du Conseil presbytéral, déclare ouverte l'Assemblée générale ordinaire de l'association culturelle de l'Église Protestante Unie de Pentemont-Luxembourg.

Sur sa proposition, l'assemblée élit par acclamation le modérateur, Denis Soubeyran, puis le bureau de l'assemblée, Charlotte Perrain, présidente et Marie-Christine Cimadevilla, secrétaire, ainsi que deux questeurs, Mathieu Berthomier et Denis Verrey.

I APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRÉCÉDENTE

Première résolution : Adoption du Procès-Verbal de l'assemblée générale précédente.

« L'assemblée générale adopte le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2024 » :

Votes pour : 112

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres de l'association culturelle présents ou représentés.

II RAPPORT FINANCIER DU CONSEIL PRESBYTERAL – TRAVAUX - APPROBATION DES COMPTES QUITUS – AFFECTATION DU RESULTAT

1-COMPTES 2024

Cécile Henry et Valérie Chaillou, trésorière et trésorière adjointe, présentent les comptes de résultat, bilan et note annexe aux comptes.

2-PRESENTATION DES TRAVAUX REALISES EN 2024

Jean Yves Muller, responsable travaux jusqu'au début de l'année 2025, présente les travaux réalisés en 2024.

Il en est vivement remercié par la présidente du Conseil et par l'Assemblée qui se lève pour applaudir en reconnaissance de la tâche accomplie au service du Seigneur et de la paroisse.

3-CERTIFICATION et RÉVISION DES COMPTES

Denis Soubeyran donne lecture du rapport général sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, CVEC représenté par Monsieur Olivier Gomes.

Deuxième résolution : Approbation des comptes 2024

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de la trésorière et de la trésorière adjointe, au nom du

[Tapez ici]



Conseil presbytéral, sur la situation financière de l'association culturelle Eglise protestante unie de Pentemont-Luxembourg au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve dans toutes leurs parties ledit rapport ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés.

Votes pour : 112

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres de l'association culturelle présents ou représentés.

Troisième résolution : Quitus

En conséquence, l'Assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne quitus à trésorière et à la trésorière adjointe et aux membres du Conseil presbytéral de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Votes pour : 112

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres de l'association culturelle présents ou représentés.

Quatrième résolution : Affectation du résultat 2024

« L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de 5 182 euros de l'exercice clos le 31 décembre 2024 intégralement au report à nouveau. »

Votes pour : 112

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres de l'association culturelle présents ou représentés

DEBAT AVEC L'ASSEMBLEE SUR LE RAPPORT FINANCIER

Les trésorières sont interrogées sur le point de savoir si ELP verse une partie du produit des JVA à la paroisse. Ce n'est pas le cas.

Elles sont également interrogées sur le point de savoir si les dépenses du weekend de paroisse à Jambville sont couvertes par une recette. Ce n'est pas le cas.

III RAPPORT DU CONSEIL PRESBYTERAL

RAPPORT MORAL DU CONSEIL PRESBYTERAL

La présidente, Charlotte Perrain, présente le rapport

IV PRESENTATION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2025

Cécile Henry et Valérie Chaillou, trésorières, présentent le budget 2025.

Martine Hillion et Nathalie de la Burgade, responsables travaux, présentent les travaux à réaliser en 2025.

[Tapez ici]



DEBAT AVEC L'ASSEMBLEE SUR LE BUDGET ET LE RAPPORT MORAL

Le débat est modéré par Denis Soubeyran.

Questions/observations/réponses :

- Une paroissienne se réjouit de l'arrivée de femmes aux responsabilités.
- Les travaux dans l'hôtel particulier qui fait face à Pentemont, générateurs de poussière, peuvent-ils endommager l'orgue ? N. de la Burgade, co-responsable travaux, répond que l'orgue a été révisé dans la semaine et, qu'en dépit des travaux et du récent orage de grêle, il est en bon état.
- Sacristie : la décision sera-t-elle prise par le Conseil ou par l'AG ? Quelle est la date prévue pour le début des travaux ? La décision incombe au CP, qui en est au stade des travaux préparatoires et à celui de l'examen des retours des paroissiens consultés. Le CP informera régulièrement les paroissiens. Si la décision est prise, les travaux devraient commencer fin 2025.
- Une paroissienne se réjouit de la place prise par l'Eglise verte et de la végétalisation de la rue Madame. Qu'en est-il de la rue de Grenelle ? La configuration des lieux et les règles d'urbanisme ne s'y prêtent pas.
- Interrogées sur le changement des fenêtres rue Madame, les trésorières expliquent que cet investissement important permettra des économies d'énergie, que des thermostats ont été installés sur les radiateurs de la rue Madame et que des ampoules basse consommation ont remplacé les anciennes.
- Il est observé que les activités d'approfondissement de la foi doivent primer les activités « économiques ». La présidente rappelle les activités multiples qui figurent dans le rapport du CP, en particulier les conférences Vivre et penser la foi. L'apéro du mercredi ouvre l'échange et prépare à recevoir une nourriture spirituelle. La Sacristie est pensée comme un nouvel espace d'accueil, de réflexion et d'imagination, d'approfondissement de la foi. L'augmentation de la participation aux cultes est un signe de ce que vit la paroisse. Il y a tout ce qui ne se voit pas, ou moins, comme, par exemple l'accueil et le groupe des visiteurs, l'école biblique, le KT, la chorale, le groupe ACAT. Le GPS est un outil important qui présente en détail toutes les activités.
- Comment vivre la richesse que représente la présence d'autres communautés dans nos temples ?
- Pourquoi organiser les confirmations à la Pentecôte et non en septembre ? C'est une idée intéressante.

Cinquième résolution : Approbation du budget 2024

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget 2024 et entendu les explications de la trésorière et de la trésorière adjointe, approuve le budget de l'association pour l'exercice en cours, présentant un déficit prévisionnel de 25 352 euros.

Votes pour : 111

Votes contre : 0

Abstentions : 1

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins une voix (99,2%) des membres de l'association culturelle présents ou représentés.

Clôture de l'AG à 12h05

Bénédictio